

# RAPPORT AU CONSEIL MUNICIPAL

**DIRECTION GENERALE ADJOINTE VILLE DE DEMAIN - MISSION PROJETS URBAINS - Elaboration d'un plan guide littoral sud 13007 et 13008 marseille - Approbation du lancement de l'opération - Approbation de l'affectation d'une autorisation de Programme - Financement.**

23-40143-MPU /001

- 0 -

Monsieur le Maire, sur la proposition conjointe de Monsieur le Conseiller spécial délégué à l'urbanisme et l'aménagement durable, la stratégie patrimoniale, la valorisation et la protection du patrimoine municipal et des édifices culturels et de Monsieur l'Adjoint en charge de la biodiversité marine, gestion, préservation et aménagement des espaces marins littoraux et insulaires, plages et équipements balnéaires, nautisme, voile et plongée, développement de la tradition de la mer et du large, soumet au Conseil Municipal le rapport suivant :

La Ville de Marseille est engagée dans la reconquête de son littoral depuis l'Estaque jusqu'aux Calanques pour renouer avec son histoire et sa géographie et ouvrir largement son accès aux pratiques du bord de l'eau pour toutes les Marseillaises et tous les Marseillais.

Le littoral Nord fait d'ores et déjà l'objet d'études sur le secteur de l'Estaque : l'amélioration de l'accessibilité et de l'accueil du public sur les plages de Corbières portée par la Ville de Marseille, la reconfiguration des aménagements côtiers, urbains et portuaires en assurant notamment des continuités de cheminements entre les quais de la Lave, l'Espace Mistral, le centre village jusqu'à Saumaty, étude conduite en partenariat avec le GPMM, la Métropole, le Conseil Départemental et l'Etat. Sans attendre, des aménagements de confort ont été déployés cet été et une piscine mobile installée sur l'espace mistral pour favoriser l'apprentissage de la nage et animer l'espace public par de nouveaux usages.

Le Littoral Sud, entre mer et collines, est quant à lui un vaste territoire qui s'étend sur 3km de côte, de la future Marina Olympique au port de la Pointe Rouge. L'aménagement urbain s'y est organisé à échelles variées, au fil du temps et des besoins, de façon hétéroclite et disparate donnant lieu aujourd'hui à un espace hétérogène.

Plusieurs grands projets ont aussi fortement impacté ses usages et sa géographie, tels que :

- la création de l'avenue du Prado et du Boulevard Michelet,
- les Château et Parc Borely
- l'Hippodrome

- l'édification de la Corniche, voie de circulation en encorbellement sur la mer,
- la réalisation du parc balnéaire du Prado, vaste espace public de 50 hectares conquis sur la mer.

Sur terre comme en mer, ce site très attractif réunit aujourd'hui de très nombreux usages (habitat, commerces, tourisme, sport, mobilité, grands événements...) et contribue à l'image du littoral Sud de la Ville à la porte des Calanques.

Ce site a été retenu pour l'accueil des compétitions de voile légère pour les JO de 2024 dont la nouvelle base nautique est le cœur.

L'offre de services de cet espace public littoral n'est cependant plus adaptée à l'accueil de tous les publics et est confrontée à une sur fréquentation.

L'urbanisation aux abords s'y est développée sans vision d'ensemble ni maillage viaire, par opportunités successives, alternant enclaves résidentielles, pôles commerciaux, noyaux villageois, maisons de ville et cabanons.

La congestion du trafic automobile et les difficultés d'accessibilité en modes actifs renvoient une image dégradée du littoral.

La situation environnementale est toute aussi préoccupante en matière de nature en ville, de continuités écologiques ou de pollution des eaux de baignades liées à la gestion des eaux de ruissellements et d'assainissement via le lit de l'Huveaune.

Les risques induits par les effets du réchauffement et dérèglement climatique, recul du trait de côte, submersion marine et inondations constituent des facteurs aggravants pour la gestion du littoral et mettent en péril des marqueurs forts du patrimoine comme le Parc Borely.

Des actions d'amélioration de l'accueil des usagers ont été mises en place par la Ville, notamment en matière d'accessibilité aux plages ou le projet de réaménagement des berges de l'Huveaune. Il convient de poursuivre l'adaptation de ces espaces aux nouveaux usages des Marseillais.

Au vu de ce constat, il convient d'élaborer sans attendre un projet pour le site dans son ensemble qui soit en capacité de répondre aux nombreuses problématiques posées et propose des solutions court terme tout en intégrant également en cohérence son évolution dans le temps à moyen et long termes.

La Ville de Marseille souhaite donc engager l'élaboration d'un Plan Guide d'aménagement et de développement durable établi sur des périmètres délimités en annexe, associant littoral et arrière littoral pour répondre à une échelle pertinente de territoire aux objectifs multiples :

- Donner cohérence et identité au site en matières urbaines architecturales paysagères et d'espaces publics,
- Améliorer l'accueil et la complémentarité d'usages et de fonctions
- Promouvoir la présence de la nature en ville et une approche environnementale de l'aménagement
- Adapter le littoral aux effets du changement climatique
- Renforcer la dynamique économique, les services et le développement d'un tourisme durable
- Promouvoir une accessibilité universelle en privilégiant les modes actifs

Cet outil permettra d'établir une vision globale, cohérente, évolutive et partagée du site dans lequel inscrire les projets et les actions à venir en intégrant ses modalités de gestion.

La Ville de Marseille souhaite ainsi lancer une consultation de prestataires associant au sein de groupements des compétences multiples en urbanisme et aménagement, environnement, sociologie, développement économique, etc visant à l'établissement du « Plan Guide Littoral Sud », associant un large public à la démarche. A ce titre une concertation se fera avec les habitants et usagers.

Une phase optionnelle (tranche conditionnelle) permettra d'engager des travaux sur des espaces pré-identifiés.

Pour mener à bien cette opération, il convient d'approuver l'affectation de l'autorisation de programme, Mission Aménagement Durable et Urbanisme, Année 2023, relative aux études et travaux à hauteur de 2 000 000 Euros (deux millions Euros).

- 2024 de 600 000 Euros
- 2025 de 900 000 Euros
- 2026 de 500 000 Euros

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil Municipal de prendre la délibération ci-après :

**LE CONSEIL MUNICIPAL DE MARSEILLE  
VU LE CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES  
VU LA DELIBERATION N°22/39059/DGAVLT DU 16 DECEMBRE 2022  
OUI LE RAPPORT CI-DESSUS**

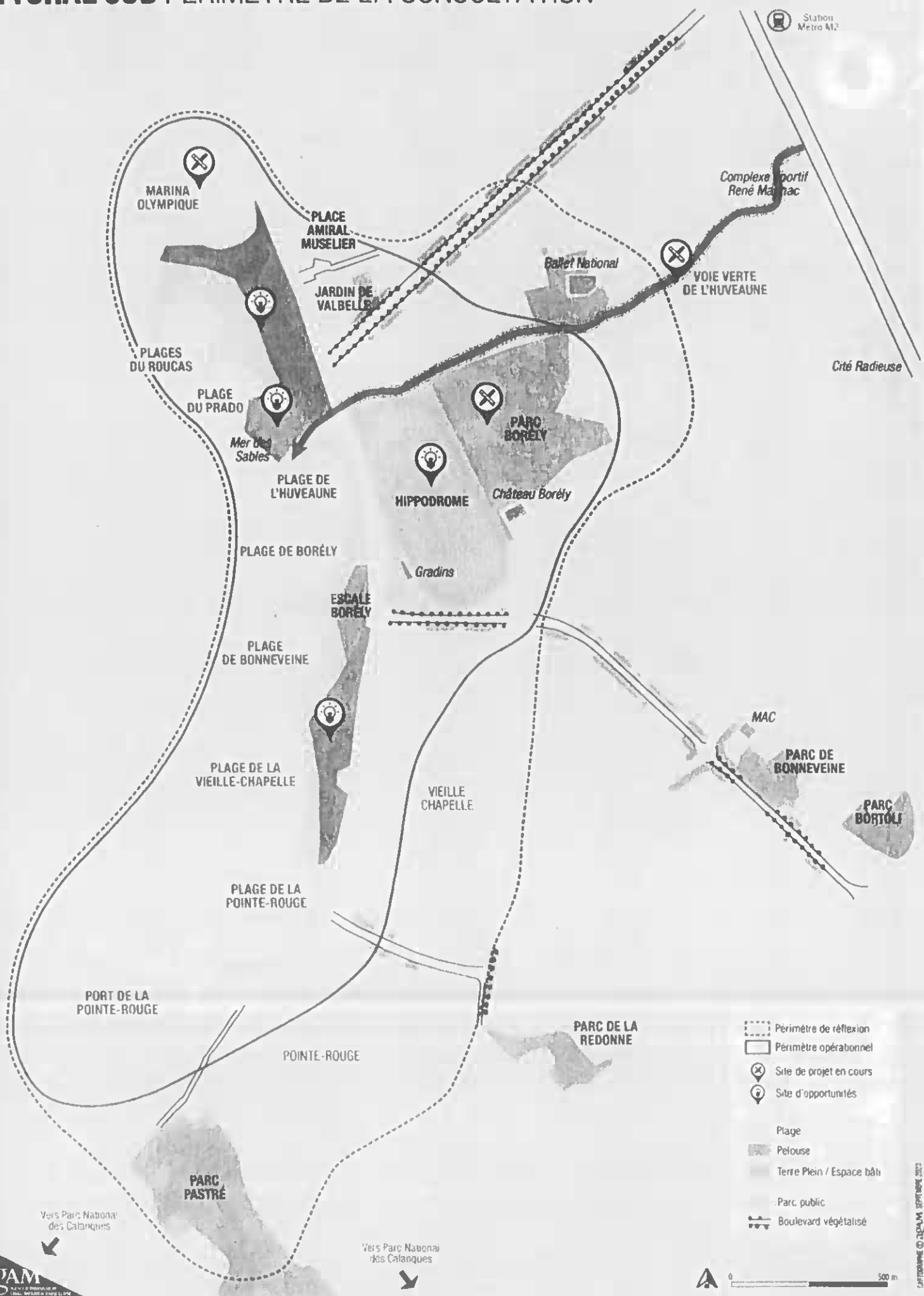
**DELIBERE**

- ARTICLE 1** Est approuvé le lancement de l'opération relative à l'élaboration d'un Plan Guide Littoral Sud 13007 et 13008 Marseille.
- ARTICLE 2** Est approuvée l'affectation de l'autorisation de programme – Mission « Aménagement durable et urbanisme » Année 2023 d'un montant de 2 000 000 Euros (deux millions d'Euros) pour permettre la réalisation des études et travaux de l'opération susvisée.
- ARTICLE 3** Monsieur le Maire ou son représentant, est habilité à solliciter et à accepter des subventions, aux taux les plus élevés possibles, auprès des divers organismes susceptibles d'apporter leur contribution financière à la réalisation de cette opération, et à signer tout document correspondant. Le financement obtenu viendra en déduction de la charge de la Ville.
- ARTICLE 4** Les dépenses correspondantes, seront imputées aux budgets d'investissement 2024 et suivants. Les crédits de paiement 2024 afférents à l'opération sont prévus au budget principal.

Vu et présenté pour son enrôlement  
à une séance du Conseil Municipal  
**MONSIEUR LE CONSEILLER SPÉCIAL  
DÉLÉGUÉ À L'URBANISME ET  
L'AMÉNAGEMENT DURABLE, LA STRATÉGIE  
PATRIMONIALE, LA VALORISATION ET LA  
PROTECTION DU PATRIMOINE MUNICIPAL ET  
DES ÉDIFICES CULTUELS**  
Signé : Eric MERY

40143/001

# LITTORAL SUD PÉRIMÈTRE DE LA CONSULTATION



- Périimètre de réflexion
- Périimètre opérationnel
- Site de projet en cours
- Site d'opportunités
- Plage
- Pelouse
- Terre Plein / Espace bâti
- Parc public
- Boulevard végétalisé

